

conseil choix université m1 droit social

Par **lolad**, le **27/08/2010** à **18:14**

bonjour a tous

je pose juste une petite question car je suis un peu perdue dans le choix des universités, je pense que les enseignements se valent mais si vous pouvez me donner des précisions ca serait cool
alors voilà...

voilà je voudrais me diriger en droit social, je ne sais pas encore vraiment dans quelle branche (protection sociale, relation du travail etc etc)

mais je voulais des conseils sur les universités, trois me tente...

toulouse
montpellier
bordeaux

je sais que le m2 de montpellier est tres tres coté, en revanche pout toulouse et bordeaux je ne connais pas leur réputation...

surtout que je risque d'etre bloquée car mon dossier pour le m2 n'est pas fameux...
si quelqu'un a étudié dans ces villes est ce que vous pouvez éclairer ma lanterne???
sur la réputation,
les cours leurs qualités etc etc

merci d'avance
lolad

Par **Stigma**, le **27/08/2010** à **20:22**

J'ai failli faire un M1 de droit social... j'ai assisté à une semaine de cours puis j'ai pris mes jambes à mon cou, changé de fac et opté pour un M1 droit des affaires. Je trouvais les enseignements un peu... inutiles, parfois ! Outre les matières de droit social classiques de Master 1 droit des affaires (PS, droit du travail approfondi et droit de la santé au travail), on y avait saupoudré par ici de l'histoire du droit du travail (aucun intérêt à la connaître dans ses moindres détails, n'importe quel manuel de droit du travail ou de droit de la PS la décrit dans ses grandes lignes), par là une sorte d'initiation à la RH (ce cours -la faute à l'enseignante ?- n'avait aucun intérêt)... bref, y'avait indéniablement un remplissage avec des matières très secondaires. J'ajouterais même que j'avais le sentiment qu'on y avait placé des enseignants assez moyens (ouais, j'me permets !)..

Un M1 Droit social n'apportera jamais rien d'autre qu'un éventuel M2 Droit social : à mon avis,

autant s'ouvrir le plus de portes possibles et se permettre des alternatives en cas de refus dans un M2 Droit social. Parce que, tout seul, un M1 Droit social ne sert à rien. Et je vais aller plus loin : je suis même pas sûr qu'un M1 Droit social soit véritablement un atout pour choper un M2 Droit social...

Après, il ne s'agissait pas de Toulouse, Montpellier ou Bordeaux : je suis peut-être très mal tombé. Ceux-ci sont peut-être complètement différents. A Montpellier en tout cas, au vu de la réputation de cette fac en droit social, le M1 doit tenir largement la route.

Par **lolad**, le **01/09/2010** à **13:18**

merci bien de ta réponse...

bon je ne sais toujours pas ce que je fais!!!!(c'est un problème personnel je suis une grande indecise ne t'en fais pas!)

mais merci quand même!!